

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE MONNEREN



57920

CHASSE
TIRS DE NUIT
LOT N°3

Des tirs de nuit sur sangliers auront lieu :

- sur le lot de chasse N°3 de la Commune jusqu'au 1er février 2024.

Monneren, le 25 Janvier 2023

Le Maire
SCHNEIDER Paul



03 82 90 74 50

Tél. : ~~03 82 82 30 11~~ - Fax : ~~03 82 56 36 85~~ - E-mail : commune.monneren@wanadoo.fr